

## Tracé définitif du prolongement de la ligne 1 du métro

Lors de la commission de suivi du 19 octobre dernier réunissant les partenaires et élus concernés par le prolongement de la ligne 1 du métro Francilien vers l'est, le STIF (Syndicat des Transports d'Ile de France) a présenté les conclusions des études menées depuis un an avec la RATP et a expliqué les raisons qui ont guidé le choix du tracé retenu.

En effet, les études complémentaires, menées conjointement par le STIF et la RATP, analysant l'ensemble des critères socio-économiques, les données de mobilité, la faisabilité technique et les impacts de réalisation de chacune des variantes, sont désormais achevées.

Il ressort de ces études, que le tracé passant par « Grands Pêcheurs » présente l'avantage de desservir à la fois les habitants de Montreuil et de Fontenay-sous-Bois et d'entraîner des temps de travaux inférieurs. Enfin, selon ce tracé, les habitations et la circulation seront moins touchés. En effet, ce tracé va éviter d'exproprier 30 parcelles privées sur le territoire de Fontenay et ne bloquera pas la circulation de l'avenue du Maréchal Joffre. Ainsi, après une forte mobilisation lors de la concertation, ces études se sont avérées indispensables pour définir le tracé le plus efficient.

Trois nouvelles gares sont donc prévues : partant de Château de Vincennes, le métro s'arrêtera aux Rigollots, aux Grands Pêcheurs à Montreuil et à Val de Fontenay. Il faut relever que la station « Grands Pêcheurs », bien située à Montreuil, présente, en outre l'avantage de desservir une partie nord-est de la ville de Fontenay.

Il sera désormais plus facile d'accéder directement au centre de Paris. Une meilleure connexion entre le RER et le métro sera assurée et les déplacements inter-banlieue seront améliorés.

On peut également se féliciter que cette offre de transport collectif aille dans le sens des valeurs de développement durable.

Le STIF, la Région Ile de France, l'Etat et l'ensemble des partenaires vont désormais pouvoir poursuivre le projet, sur les bases de ce tracé et notamment préparer le dossier d'enquête publique, celle-ci étant prévue pour 2018.

Les délais prévus dans le cadre du Grand Paris et du contrat Etat/Région, pour l'achèvement de l'ensemble des réalisations sont programmés pour 2030. L'enjeu est d'obtenir la fin des travaux pour 2025, afin de lier les calendriers de réalisation d prolongement des lignes 1 et 15, avec celui du Tram 1 et rechercher la meilleure cohérence en termes d'aménagement.

Par conséquent, l'ADUTEC prend acte du tracé du prolongement de la ligne 1, demande aux autorités organisatrices, de lier les calendriers de réalisation du prolongement des lignes 1 et 15, avec celui du Tram 1.

18 novembre 2016